

La CFTC chez SFR Distribution ces 4 dernières années.

Depuis plus de 12 ans chez SFR Distribution (SFD, 5/5) et sur ce dernier mandat, la CFTC a été force de proposition. Nous avons mené plusieurs actions, propositions, combats, réunions de négociations, échanges avec la direction suite à vos remontées.

Ce mandat a été marqué par la période Covid-19, le plan de départ volontaire, un sous effectif massif encore en cours au siège comme en magasin, une inflation nationale inédite.

Nous sommes et restons présents pour vous représenter, vous renseigner, vous accompagner, vous soutenir. Quel que soit votre métier, votre statut.

Nous représentons et avons représenté tous les salariés SFR distribution sans jamais stigmatiser ni dénigrer.

On vous donne un peu plus de détails sur ces 4 dernières années :

Pouvoir d'achat, la prime « MACRON »

Chômage partiel payé à 100% « COVID19 »

Prime Intéressement + Participation

NAO exceptionnelle, Augmentation Individuelle: moyenne à 4%

Accord sur le télétravail, le handicap

Plan départ volontaire:



La CFTC a été Présente à toutes les négociations d'entreprise

Seul syndicat ayant été contre le PRV 2023 synonyme de perte d'argent pour la majorité des salariés

Pendant ces 4 ans, Toutes vos remontées ont été débattues avec la direction : Pannes informatiques à répétition, Objectifs surévalués des magasins, délai de raccordement, pression Managériale etc...

Les 4 dernières années en détail :

La prime pouvoir d'achat « prime Macron » :

- la CFTC durant ces dernières années a défendu votre pouvoir d'achat et s'est battue pour la prime dites Macron, et sur 2022 c'est plus de 1900€ (900€ en mars, 1000€ en décembre) dont la majorité des salariés a pu bénéficier dans le cadre des négociations menées par la CFTC.

En 2020, la Covid-19 en France :

- La CFTC vous a annoncé rapidement la fermeture du réseau de distribution, expliqué, rassuré chacun.
- A mené des négociations pour que SFR rémunère à 100% les salariés confinés soient plus que les préconisations gouvernementales sur ce 1^{er} confinement;
- A posé des conditions strictes au déconfinement pour un retour d'activité serein et protégé pour tous;
- A négocier le maintien de rémunération des vendeurs et RPV pendant le second confinement .

Nous nous sommes battus pour la protection de chacun

Prime Intéressement et Participation :

- Présents au groupe SFR, la CFTC s'est battue pour une meilleure redistribution des bénéfices, la récompense d'un investissement au quotidien dans la réussite de la marque SFR.

Accord Télétravail :

- 2 jours de télétravail pour les fonctions support et un combat toujours en cours, l'application de cet accord comme à l'UES, pas d'interprétation, l'accord dit:
« afin de préserver le lien du télétravailleur avec l'entreprise et son équipe, un manager peut refuser un jour de télétravail si le collaborateur a déjà posé dans la semaine 3 jours d'absences ou RTT ».

Négociation Annuelle Obligatoire :

- Avec une enveloppe moyenne d'AI de 4%, une augmentation collective pour les salariés sans plan de rémunération variable, des Tickets restaurants à 10€, une prise en charge de vos transports à 90% , le maintien d'une assistante sociale, des Cesu Famille qui a été possible **grâce à votre mobilisation du 1er décembre dernier**. Merci
- Nous continuons de nous battre pour la refonte du PRV des chefs des ventes, profondément injuste qui à résultats identiques pénalisent ceux dont l'ancienneté et le parcours professionnel s'est fait exclusivement chez SFRD.

Accord Encadrement Plan Départ Volontaire:

Nous l'avons signé pour que les salariés partent dignement et accompagnés.

Accord sur le plan Rémunération: 2022 La CFTC ne l'a pas signé. Pour gagner autant il faut travailler plus d'items. La Greenta aurait dû être en plus, le plan de rémunération simplifié

Echange permanent avec la direction sur vos remontées;

Les problèmes informatiques, les Raccordements, la gestion des clients RED, les pannes fibres et les problèmes de déploiements, le sous effectif de l'entreprise, les Objectifs, la vétusté des sites et ses problématiques, les Rémunérations, les managements différents

la CFTC est là pour défendre vos droits et conserver vos acquis et continuera à faire entendre votre voix